

Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Tertre Pour les années pastorales 2019 - 2023

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie –, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Tertre. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les quatre années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les quatre prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Saint-Ghislain, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent –, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

À cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. À court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 14 septembre 2018 où Mgr Guy Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la Région de Mons quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les quatre années à venir :

❖ **La catéchèse et l'initiation chrétienne**

La catéchèse, « faire résonner la parole », s'adresse à tous, à tous les moments de la vie et est intergénérationnelle. Elle est une nécessité essentielle pour la communauté chrétienne.

L'Unité Pastorale s'inscrit dans la dynamique du Renouveau de la Catéchèse (Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015.

Pour déployer l'initiation chrétienne et la catéchèse de l'Unité Pastorale, une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse est en place et animée par l'animatrice en pastorale en responsabilité pour cette mission (décret 9).

❖ **Liturgie**

Célébrer est le centre de notre foi. Nous avons besoin d'une liturgie vivante et conviviale dans le respect des normes et des rites qui nous permettent de pénétrer au cœur de l'initiation chrétienne et de nous donner des possibilités d'exprimer notre foi. Nous nous rappelons que nous sommes au service de la liturgie et que celle-ci n'est pas notre propriété.

L'Eucharistie est la célébration essentielle de notre foi. La liturgie doit nous faire entrer dans la joie de vivre ensemble, à travers l'écoute de la Parole de Dieu, le mystère pascal du Christ, le partage du Corps et du Sang du Christ (décret 33).

Sous la responsabilité du curé (décret 9), l'équipe liturgique a pour rôle de préparer les messes dominicales, les moments forts de l'année (Avent, Carême) ainsi que les célébrations communes à tous les clochers. C'est l'occasion de se retrouver pour méditer la Parole de Dieu et grandir spirituellement, tout en se mettant au service de la communauté. Cette équipe veillera notamment à :

- la beauté des liturgies : chants, aménagement du lieu de célébration, rôle des acolytes...
- trouver des chemins sur lesquels chacun puisse avancer, s'engager, en cheminant à son rythme, en s'interrogeant sur la façon dont nous proposons à nos communautés d'entrer dans la prière chrétienne
- ouvrir des espaces afin que les enfants et les jeunes puissent vivre leur manière de célébrer le Seigneur
- proposer d'autres formes de prière : adoration, liturgie des heures, partage de la Parole, oraison, prière dans l'esprit de Taizé...
- se former en plusieurs domaines (liturgie, chants, lectures, témoignages, communications...)
- ...

Chaque clocher aura à cœur de constituer une équipe locale qui accueille lors des célébrations et plus particulièrement lors d'assemblées fréquentées par de jeunes parents ou des jeunes qui n'ont pas forcément l'habitude de telles assemblées.

L'ouverture de nos églises est importante. Un soin sera apporté à la beauté des lieux, aux affichages, à l'aide que l'on peut apporter à la prière.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33§3). Nous privilégions les célébrations du dimanche à 10h45 en l'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

❖ Diaconie

Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Dieu leur accorde « sa première miséricorde ». Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir « les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 5) [...] Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux. (Evangelii gaudium n° 198)

Tout en se rappelant que chacun reste concerné par les *pauvretés* et ne peut se sentir exempté (Evangelii gaudium n° 201), une équipe « diaconie » sera créée. Elle aura à cœur d'habiter la solidarité et d'animer le vivre-ensemble de notre Unité pastorale sous la forme d'un service gratuit et désintéressé en faveur des plus démunis (spirituellement, psychologiquement, matériellement). Elle sera à l'écoute des besoins sans pour autant se substituer aux services existants sur le territoire de la commune.

Une attention particulière est à vivre par rapport aux malades, aux personnes handicapées et à celles qui résident dans des homes ainsi que dans l'accompagnement des jeunes qui ont été longtemps absents de l'école pour diverses raisons.

Une équipe « funérailles » existe et réalise déjà un travail remarquable. Elle veillera à poursuivre, avec discernement, un accompagnement personnalisé.

❖ La gestion du temporel

Le Groupement des Fabriques d'église de Tertre (GEFETE) existe depuis le 2 août 2010.

Une nouvelle ASBL (AOP TERTRE), unique pour l'Unité pastorale est en place depuis octobre 2016.

❖ La communication

La communication est une dimension vitale de l'Unité Pastorale (décrets 22 à 25). Elle est aussi l'image d'une Église vivante.

En ce sens, la mise en place d'une équipe « communication » est indispensable.

Le Centre pastoral est un lieu important pour la communication, de même que le bulletin paroissial « Regard 9 » et le site internet (www.upntertre.be/).

Les actions prioritaires se focaliseront sur :

- La création d'une équipe de rédaction et de gestion pour le bulletin paroissial
- Le contenu et l'actualisation du site internet afin d'en améliorer la visibilité
- L'aménagement du fond des églises afin d'y placer des panneaux montrant la vie des clochers

❖ L'Équipe d'Animation pastorale

Le 3 novembre 2019, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission pour quatre ans. Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

❖ Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral unique regroupera des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation – voir le document diocésain « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » paru en janvier 2016. Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse, à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les quatre ans à venir, le présent carnet de route.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle. Pour les quatre années à venir les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

➤ **Les clochers :**

- Clocher Saint-Géry de Baudour
- Clocher Saint-Éloi de Baudour-Douvrain
- Clocher Saint-Sulpice d'Hautrage
- Clocher Sacré-Cœur d'Hautrage-État
- Clocher Saint-Martin de Neufmaison
- Clocher Saints-Ghislain-et-Martin de Saint-Ghislain
- Clocher Saint-Amand de Sirault
- Clocher Saint-Christophe de Tertre
- Clocher Saint-Pierre de Villerot

➤ **Les secteurs :**

- Équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- Équipe liturgique
- Équipe diaconie
- Équipe communication
- Équipes Populaires
- Alteo
- Visiteurs de malades
- Equipe baptêmes
- St-Vincent de Paul
- Enseignement fondamental
- Enseignement secondaire
- Équipe funérailles
- ASBL paroissiale
- Groupement des fabriques d'église
- Scouts
- Jeunes

Les personnes désignées pour les quatre ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route.

❖ **Le Centre pastoral**

Le bâtiment situé au numéro 14 bte C, rue Léon Laurent à 7333 Tertre est désigné comme Centre pastoral (décret 11).

Contacts possibles par téléphone au 065/62 05 05 et par mail : secretariat@upntertre.be

Ce centre pastoral, maison pour tous, avec accueil et secrétariat, est centre d'information et de coordination, lieu de fraternité, centre spirituel.

D'autres lieux rendant visibles des aspects de la mission de l'Église dans les divers clochers de l'Unité Pastorale Refondée ne sont pas exclus avec notamment la chapelle Notre-Dame de Pitié à Baudour, le couvent d'Hautrage, le couvent de Saint-Ghislain...

❖ **Les synodes des jeunes et des familles**

À ces actions estimées prioritaires pour les quatre années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera également attentive aux résolutions du synode des familles du 3 juin 2018 (décrets 28-30).

4. À moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33)
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40)
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les quatre années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les cinq années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Tertre pour les quatre ans à venir, à dater de ce 3 novembre 2019.

+ Guy Harpigny, Évêque de Tournai

Abbé André Parent, curé

Unité pastorale Refondée de Tertre

Annexe au carnet de route - 3 novembre 2019

Composition de l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP)

André PARENT, curé
Longin NTEKA LUZITU, vicaire
Dominique CARPENTIER-REVELANT
Sébastien CHENUT
Christine CURTO-QUINTIN
Nathalie PICRY, animatrice en pastorale
Jean-Laurent NLASA

Composition du Conseil Pastoral (CP)

Représentants des clochers

Baudour (Saint-Géry) : Robert LOLIVIER
Douvrain (Saint-Eloi) : Maggy ECHTERBILLE
Hautrage-Centre (Saint-Sulpice) : Bernard BAUWENS
Hautrage-Etat (Sacré-Cœur) : Philippe GUALANDI
Neufmaison (Saint-Martin) : Claire FONTAINE
Saint-Ghislain (Saints-Ghislain-et-Martin) : Hélène DEHON
Sirault (Saint-Amand) : Marie-Jeanne ARNOULD
Tertre (Saint-Christophe) : Anne-Françoise DEGLASSE
Villerot (Saint-Pierre) : Jean-Marie DELAPIERRE

Représentants des secteurs

Initiation chrétienne et catéchèse : Joëlle BONAVENTURE
Equipe liturgique : Umberto REVELANT
Equipe diaconie : *à pourvoir*
Equipe communication : *à pourvoir*
Equipes populaires : Robert LOLIVIER
Alteo : Gustave HAYT
Visiteurs des malades : Monique LIBERT
Equipe baptêmes : Claire LAOUT
Scouts : Thomas DUMORTIER
Saint-Vincent-de-Paul : Cécile VERRUE
Enseignement maternel et primaire : Christine QUINTIN
Enseignement secondaire : Dorothee GOSELIN
Equipe funérailles : Umberto REVELANT
ASBL : Pierino ZEN
GEFETE : Pierino ZEN
Jeunes : *à pourvoir*